

lettres qui étaient envoyées du nom au roi, et cachetées de son anneau.

9 On fit donc venir aussitôt les secrétaires et les écrivains du roi (c'était alors le troisième mois appelé siban); et le vingt-troisième de ce même mois les lettres du roi furent écrites en la manière que Mardochée voulut, et adressées aux Juifs, aux grands seigneurs, et aux gouverneurs et aux juges qui commandaient aux cent vingt-sept provinces du royaume depuis les Indes jusqu'en Ethiopie; elles furent écrites en diverses langues et en divers caractères, selon la diversité des provinces et des peuples, afin qu'elles pussent être lues, et entendues de tout le monde; et celles qui furent adressées aux Juifs étaient aussi en leur langue et en leurs caractères.

10 Ces lettres que l'on envoyait au nom du roi furent cachetées de son anneau, et envoyées par les courriers, afin que courant en diligence par toutes les provinces, ils prévinsent les anciennes lettres par ces nouvelles.

11 Le roi leur commanda en même temps d'aller trouver les Juifs en chaque ville, et de leur ordonner de s'assembler et de se tenir prêts pour défendre leur vie, pour tuer et exterminer leurs ennemis avec leurs femmes, leurs enfans, et toutes leurs maisons, et de piller leurs dépouilles.

12 Et l'ou marqua à toutes les provinces un même jour pour la vengeance que les Juifs devaient prendre de leurs ennemis, savoir le treizième jour du douzième mois appelé adar.

13 C'est ce que contenait la lettre qui fut écrite pour faire savoir dans toutes les provinces et à tous les peuples qui étaient soumis à l'empire du roi Assuérus, que les Juifs étaient prêts à se venger de leurs ennemis.

14 Les courriers partirent aussitôt en grande hâte portant cette lettre, et l'édit du roi fut affiché dans Suse.

15 Mardochée sortant du palais et d'avec le roi, parut dans un grand éclat, portant une robe royale de couleur d'hyacinthe et de blanc, ayant une couronne d'or sur la tête, et un manteau de soie et de pourpre. Toute la ville fut transportée de joie.

16 Et quant aux Juifs, il leur sembla qu'une nouvelle lumière se levait sur eux à cause de cet honneur, de ces congratulations et de ces réjouissances publiques.

17 Parmi toutes les nations, les provinces et les villes où l'ordonnance du roi était portée, ils étaient dans une joie extraordinaire; ils faisaient des festins et des jours de fête; jusque-là que plusieurs des autres nations, et qui étaient d'une autre religion qu'eux, embrassèrent leur religion

et leurs cérémonies. Car le nom du peuple juif avait rempli tous les esprits d'une très-grande terreur.

CHAPITRE IX.

Les Juifs par ordre du roi tuent leurs ennemis. Fêtes qu'ils établissent.

1 Ainsi le treizième jour du douzième mois, que nous avons déjà dit auparavant se nommer adar, lorsque l'on se préparait à tuer tous les Juifs, et que ceux qui étaient leurs ennemis aspiraient à se repaître de leur sang, les Juifs au contraire commencèrent à être les plus forts, et à se venger de leurs adversaires.

2 Ils s'assemblèrent dans toutes les villes, dans tous les bourgs et tous les autres lieux, pour attaquer leurs persécuteurs et leurs ennemis; et nul n'osait leur résister, parce que la crainte de leur puissance avait saisi tous les peuples.

3 Car les juges des provinces, les gouverneurs et les intendans, et tous ceux qui avaient quelque dignité dans tous les lieux, et qui présidaient sur les ouvrages, relevaient la gloire des Juifs par la crainte qu'ils avaient de Mardochée,

4 qu'ils savaient être grand-maître du palais, et avoir beaucoup de pouvoir. sa réputation croissait aussi de jour en jour, et tout le monde parlait de lui.

5 Les Juifs firent donc un grand carnage de leurs ennemis, et ils les tuèrent, leur rendant le mal qu'ils s'étaient préparés à leur faire.

6 Jusque-là qu'ils tuèrent dans Suse même cinq cents hommes, sans compter les dix fils d'Aman fils d'Agag ennemi des Juifs, qu'ils tuèrent aussi, et dont voici les noms:

7 Pharsandatha, Delphon, Esphatha,

8 Phoratha, Adalia, Aridathia,

9 Phermestha, Arisai, Aridai et Jezatha.

10 Et ils ne voulurent toucher à rien de ce qui avait été à ceux qu'ils avaient tués.

11 On rapporta aussitôt au roi le nombre de ceux qui avaient été tués dans Suse;

12 et il dit à la reine: Les Juifs ont tué cinq cents hommes dans la ville de Suse, outre les dix fils d'Aman. Combien grand croyez-vous que doit être le carnage qu'ils font dans toutes les provinces? Que demandez-vous davantage? et que voulez-vous que j'ordonne encore?

13 La reine lui répondit: Je supplie le roi d'ordonner, s'il lui plaît, que les Juifs aient le pouvoir de faire encore demain dans Suse ce qu'ils ont fait aujourd'hui, et que les dix fils d'Aman soient pendus.

14 Le roi commanda que cela fût fait, et aussitôt l'édit fut affiché dans Suse, et les dix fils d'Aman furent pendus.

15 Les Juifs s'assemblèrent donc encore

le quatorzième jour du mois d'adar, et ils tuèrent trois ceuts hommes dans Suse, sans vouloir rien prendre de leur bien.

16 Les Juifs se tinrent aussi prêts pour la défense de leur vie dans toutes les provinces qui étaient soumises à l'empire du roi; et ils tuèrent leurs ennemis et leurs persécuteurs en si grand nombre que soixante et quinze mille hommes furent enveloppés dans ce carnage, sans qu'aucun des Juifs touchât à leur bien.

17 Ils commencèrent tous à tuer leurs ennemis le treizième jour du mois d'adar, et ils cessèrent au quatorzième; ils firent de ce jour une fête solennelle, et ils ordonnèrent qu'elle serait célébrée dans tous les siècles suivans avec joie et par des festins.

18 Mais ceux qui étaient dans la ville de Suse avaient fait le carnage pendant le treizième et le quatorzième jour de ce même mois, et n'avaient cessé qu'au quinzième. C'est pourquoi ils le choisirent pour en faire une fête solennelle de festins et de réjouissances publiques.

19 Les Juifs qui demeuraient dans les bourgs sans murailles et dans les villages choisirent le quatorzième jour du mois d'adar, pour être un jour de festin, dans lequel ils font une grande réjouissance, et s'envoient les uns aux autres quelque chose de ce qui a été servi dans leurs festins.

20 Mardochée eut donc soin d'écrire toutes ces choses, et en ayant fait une lettre, il l'envoya aux Juifs qui demeuraient dans toutes les provinces du roi, soit dans les plus proches ou dans les plus éloignées,

21 afin que le quatorzième et le quinzième jour du mois d'adar leur fussent des jours de fête, qu'ils célébrassent tous les ans à perpétuité par des honneurs solennels:

22 parce que ce fut en ce jour-là que les Juifs se vengèrent de leurs ennemis, et que leur deuil et leur tristesse furent changés en une réjouissance publique. C'est pourquoi il voulut que ces jours fussent des jours de festin et de joie, qu'ils s'envoyassent les uns aux autres des mets de leur table, et qu'ils y fissent aux pauvres de petits présens.

23 Les Juifs établirent donc une fête solennelle de tout ce qu'ils avaient commencé de faire en ce temps-là, selon l'ordre que Mardochée leur en avait donné par ses lettres

24 Car Aman fils d'Amadath de la race d'Agag, ennemi déclaré des Juifs, avait formé le dessein de les perdre, de les tuer, et de les exterminer, et il avait jeté pour cela le phur, c'est-à-dire, le sort en notre langue.

25 Mais Esther alla ensuite trouver le roi: elle le supplia de prévenir le mauvais dessein d'Aman par une nouvelle lettre,

et de faire retomber sur sa tête le mal qu'il avait résolu de faire aux Juifs. En effet le roi fit pendre Aman à une croix, aussi bien que tous ses fils.

26 C'est pourquoi depuis ce temps-là ces jours ont été appelés les jours de phurim; c'est-à-dire, les jours des sorts, parce que le phur, c'est-à-dire, le sort, avait été jeté dans l'urne. Et cette lettre, ou plutôt ce livre, contient tout ce qui se passa alors.

27 Les Juifs donc en mémoire de ce qui avait été concerté contre eux, et de ce grand changement qui était arrivé ensuite, s'obligèrent, eux et leurs enfans, et tous ceux qui voudraient se joindre à leur religion, d'en faire en ces deux jours une fête solennelle, sans que personne pût s'en dispenser, selon qu'il est marqué dans cet écrit, et ce qui s'observe exactement chaque année aux jours destinés à cette fête.

28 Ce sont ces jours qui ne seront jamais effacés de la mémoire des hommes, et que toutes les provinces d'âge en âge célébreront par toute la terre. Et il n'y a point de ville en laquelle les jours de phurim, c'est-à-dire, les jours des sorts, ne soient observés par les Juifs et par leurs enfans, qui sont obligés de pratiquer ces cérémonies.

29 La reine Esther fille d'Abihail et Mardochée Juif écrivirent encore une seconde lettre, afin qu'on eût tout le soin possible de faire de ce jour une fête solennelle dans toute la postérité,

30 et ils envoyèrent à tous les Juifs qui demeuraient dans les cent vingt-sept provinces du roi Assuérus, afin qu'ils eussent la paix et qu'ils reçussent la vérité,

31 en observant exactement ces jours solennels des sorts, et les célébrant en leur temps avec grande joie. Les Juifs s'engagèrent donc, selon que Mardochée et Esther l'avaient ordonné, à observer, eux et toute leur postérité, ces jours solennels du sort, en jeûnant et en adressant leurs cris à Dieu,

32 et à recevoir tout ce qui est contenu dans ce livre qui porte le nom d'Esther.

CHAPITRE X.

Grandeur d'Assuérus. Puissance de Mardochée.

1 Or le roi Assuérus se rendit toute la terre et toutes les îles de la mer tributaires.

2 Et l'on trouve écrit dans le livre des Mèdes et des Perses quelle a été sa puissance et son empire, et le haut point de grandeur auquel il avait élevé Mardochée,

3 et de quelle sorte Mardochée Juif de nation devint la seconde personne dans l'empire du roi Assuérus, comme il fut grand parmi les Juifs, et aimé généralement de tous ses frères, ne cherchant qu'à faire du bien à sa nation, et ne parlant que pour procurer la paix et la prospérité de son peuple.